

« CHORUS »

.....REQUIEM POUR LES DRAC

Les dernières informations au sujet de la mise en place du progiciel CHORUS sont particulièrement préoccupantes pour les services déconcentrés du ministère de la Culture.

Évidemment, les éléments ne nous sont pas parvenus en interne, Christine Albanel, son cabinet et le secrétaire général du ministère demeurant, sur ce dossier, muets comme des carpes.

Dans la droite ligne de la RGPP, CHORUS vise à réduire considérablement les effectifs des services gestionnaires des services déconcentrés de l'État, voire à les faire disparaître à moyen terme.

Le rapport de novembre 2006 sur sa mise en place et les résultats obtenus dans les régions « pilotes » ont permis à la Direction de l'Évaluation, de la Performance et des Affaires Financières et Immobilières d'établir une estimation des effectifs concernés dans les services déconcentrés de notre ministère. Celle-ci s'élève à environ une centaine d'équivalents temps plein (ETP), ce qui représente globalement 5 ETP par région.

Quel que soit le schéma précis définitivement retenu, la mise en œuvre de CHORUS se fera par l'intermédiaire de plateformes régionales regroupant plusieurs directions et ministères, ceci ayant pour conséquence directe la quasi disparition des services de gestion en DRAC.

A aucun moment, les personnels et leurs représentants n'ont été appelés à formuler leur avis sur la mise en place de cette réforme et encore moins à débattre de l'avenir réservé aux agents directement touchés.

Et pour cause !..... Éric WOERTH audité le 13 janvier 2009 par la commission des finances, de l'économie générale et du plan sur les systèmes d'information reconnaît lui-même que ni la mise en place de CHORUS ni son utilisation « *ne vont de soi* ».

C'est un euphémisme car, dans la réalité, l'accumulation des « bugs » du progiciel et son côté « usine à gaz » ont déjà décalé d'un an le calendrier prévisionnel. Le budget global attribué à CHORUS s'élève à 1,1 milliard d'€ et chaque année de retard coûte à l'État 60 millions d'€ supplémentaires ! Une seule solution pour le gouvernement : rattraper ces surcoûts en resserrant encore davantage les effectifs.

On comprend mieux pourquoi le dialogue social est totalement esquivé.

Il n'en reste pas moins que les DRAC voient petit à petit leurs missions réduites à « peau de chagrin » sans que la Ministre ne lève le petit doigt.

Dernier épisode : Edouard Balladur, dans son récent rapport sur la réforme territoriale préconise à présent de « *prévoir, à l'occasion de la RGPP, de tirer toutes les conséquences des lois de décentralisation, de telle sorte que les services ou partie de services déconcentrés de l'État qui interviennent dans les champs de compétences des collectivités locales soient supprimés.* »

IL EST DONC URGENT QUE

- **Mme ALBANEL s'explique maintenant sur le devenir des services déconcentrés du MCC qu'elle a, paraît-il, « sauvés »,**
- **Les personnels et leurs représentants soient sans délai informés de l'avenir réservé aux services de gestion des DRAC et à leurs agents.**

Des revendications légitimes que les personnels porteront également dans la grève et les manifestations du 19 mars !